



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

AVIS D'ADOPTION – POLITIQUE D'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors de la séance régulière tenue le 13 novembre 2017, le conseil municipal a adopté la « Politique d'utilisation des médias sociaux de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ».

Cette politique vise à encadrer et guider l'utilisation des médias sociaux et à encourager de bonnes pratiques, tant pour le personnel de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville que pour le public, afin de maintenir un contenu de qualité, pertinent et homogène pour la Municipalité et ses citoyens.

Cette politique entre en vigueur au moment de sa publication.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 14^e jour du mois de novembre 2017

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière